53me Année — Nouvelle série — No 71 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 31 MAI 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

LE SUCCES, LA REUSSITE, L'ECLAT DES FÊTES DE LA PENTECOTE

Le beau temps revenu fut cette fois notre hôte et ainsi et par bonheur vous furent épargnées des menaçantes ondées que mes rimailleries auraient certainement attirées sur vos têtes. C'est pourquoi je ne vais pas vous affliger d'un « Reportage » en vers alexandrins. Et c'est votre chroniqueur mordant, malicieux et lanceur de fléchettes et l'amusant gazetier de vos Echos de Gache et des Beaumettes qui, sur cette même page va vous donner un moelleux et substantiel compte rendu de ce défilé qui remporta tous les suffrages et tous les applaudissements et dont le moins que l'on puisse dire est qu'il apporta aussi un dérivatif nécessaire à nos tracas perpétuels avec une note de joie, d'allégresse et de gaieté, une note de fantaisie et de bon goût et dont il y a lieu de féliciter les organisateurs et les membres de ce nouveau Comité des Fêtes.

D'autres villes réputées ont leur Carnaval, mais Sisteron a maintenant son Corso mondial et de Prairial et j'ajouterai le plus « Pentecostal ». Et qu'on se le dise, et qu'on le proclame et qu'on le publie à bon escient et que la renommée aux cents bouches le répande partout.

Nous avions déjà le Quadrille remis sur pied, le Quadrille rajeuni, le Quadrille, on le sait, de Mme Massot. Nous avons maintenant pour jamais le Corso.

Je vais donc me borner à ces quelques considérations sans doute superflues de ma poétique et indulgente philosophie. Et je voudrais adresser à cette occase, un simple petit sermon à ceux qui, sous prétexte de gaspillage et de somptuaires dépenses en nos temps de restrictions et de pénitences et de ceintures des plus serrées, avaient trouvé, tout d'abord parait-il, ces petites débauches un peu trop prématurées, n'avaient pas manqué de venir ensuite s'y divertir comme les autres. Et en ce jour de Pentecôte, d'un peu philosopher ne nous faisons point faute ! Agante à co, comme il se dit !

Au lieu donc de prendre tout par son bon côté, certains préfèrent nous en donner le contre-pied pour gâter notre plaisir et pour trouver — en n'importe quoi — motif de critique et de reproche et de réprimande... La critique est aisée et l'art est difficile et il n'est pas si commode que cela de venir distraire et satisfaire et contenter les honnêtes gens et l'illustre « Amuseur » Molière en savait quelque chose. Mais revenons plutôt à nos simples et modestes liesses locales et tenez, voulez-vous me permettre un léger retour en arrière !...

Ah ! que vous étiez donc innocents, ô joyeux Mardi-gras de mon enfance, et que vous étiez donc de même fort peu répréhensibles, ô coupables Mercredi des Cendres, dignes des Parcé Dominé, des Pierrots de Wiletti et aux Saturnales pourtant si peu impies et si peu sacrilèges, et lorsque promené par la Ville sur sa longue perche oscillante, l'on enterrait le « Calamentran » au beau milieu du Pré de Foire (adieu, pauré... adieu pauré...) Mais non, vous n'étiez pas si pauvres que celà, ô Mi-Carêmes oubliées, ô Carnavals défunts et pourtant c'étaient déjà les cavalcades « Pentecostales » qui semblaient vous détrôner, car notre bonne ville — je ne sais pourquoi — au lieu d'un St-Pancrace ou d'un St-Timoté de renom, ou d'un St-Thyrse ou d'un St-Donin avait choisi ce beau jour de Prairial-Florial pour sa fête patronale. Et on la préparait longtemps à l'avance, je vous en répends et il n'est pas encore trop perdu dans les Limbes, ce trio légendaire qui semble nous avoir aujourd'hui un remplaçant et un successeur, ce trio d'envergure et qui comprenait jadis — et pourquoi ne pas les nommer — les Charles Donzion, les Albert Raynaud et les Dolphes Pellegrin, le compositeur toujours alerte des airs toujours en vogue de notre illustre et endiablé quadrille... Et ce triple aéropage veillait avec une certaine autorité de bon aloi à ce que nos réjouissances sisteronnaises fussent toujours marquées au bon coin de ce cachet d'élégance, de ce bon goût et de cette finesse et de ce manque de grossièreté, de vulgarité qui n'ont jamais fait défaut à notre frondeuse et coquette cité, toujours assez difficile, on le sait, sur ces choses-là... Et nos piaffantes cavalcades d'antan n'étaient pas de vulgaires sarabandes.

Le Corso de 1947 renoue ainsi une tradition, en commence une autre car il y a quelque chose de nouveau et que nous ne connaissions pas au temps jadis, je veux parler des vitrines fleuries et des étalages ingénieux de nos magasins.

Et voici que les qualités de notre laborieuse population, ces qualités de goût et de finesse inventives, se sont encore affirmées avec une infinité de trouvailles délicates et délicieuses et d'un choix très heureux. C'était un régal que de traverser l'autre soir la rue de Provence, la rue Droite et la Saunerie.

Je dis bien « l'autre soir », car l'on nous avait préparé la surprise de ces jolis « Eclairages » indirects, adoucis et tamisés, d'un modernisme raffiné cette fois, et qui répandaient des teintes indécises, atténuées et discrètes, presque mystérieuses... Dans la devanture d'une pâtisserie, il y avait un berceau de tonnelle avec un treillis vert pâle éclairé faiblement par des lueurs de veilleuses. Et il y avait là tout un luxe de petits personnages et de Figulines échappés de la crèche comme autant de santons habillés de riches costumes ou bien encore ce petit cortège de gracieuses poupées, revêtues de brocarts perlés, avec de mignons tabilers de soie... Et tout à côté nous eumes un autre régal, tout un ensemble couleur jaune paille et couleur bouton d'or, qui formaient une harmonie parfaite et toute une gamme de nuances pareilles, fondues entre elles. Du papier plissé retombait partout comme des rideaux de tentures claires et des tulles légers. Des coupes de cristal remplies de genêts tout dorés de nos collines achevaient à merveille ce coloris et semblaient s'enflammer non plus de soleil ardent mais de ces autres lueurs plus douces de la nuit étoilée. Ce fut un suave et un petit enchantement une réussite.

En face de là, une de nos adroites modistes, aux mains de fées, avait arrangé mieux qu'une figure de cire et nous avions sous les yeux un buste de « Mariée » avec sa robe blanche et les mousselines entre-croisées de son corsage avec le bouquet de fleurs d'oranger. Un peu plus loin, c'était l'écusson-blason de Sisteron aux armoiries tremblantes de fleurs naturelles et les plus rares, et l'héraldiste de Ste-Ursule dont je dois encore vous parler demain, eut volontiers reproduit dans son livre cette originale composition. Puis encore avec son élégant tourniquet de fragilité, une roue enfantine, une roue animée avec des balancelles et des nacelles où se prélassaient bien sagement de gentils petits poupons bien roses et bien jouflus.

Mais je n'oublierai pas, chez un autre confiseur à l'enseigne de Canteperdrix, le bastidon-maisonnette de Jean des Figues avec une toiture de croquantes, de nougats, de pralines et de chocolats, et de quoi vous faire commettre tous les péchés d'envie et de gourmandsie ! Et quant aux boucheries, ah seigneur ! elles s'étaient surpassées. Les nuits de réveillon et les nuits de ripaille les plus pantagruéliques semblaient être revenues. Jambons à la peau luisante. Poulardes à la gelée. Saucissons aux papiers d'argent. Ballotines et galantines. Pâtés en croute, mais rien ne valait ce petit Agnel doucètement couché sur une assiette de Saindoux et dont la chair de lait, bien tendre, me passa dessous le nez.

Il n'y avait pas jusqu'à nos barraques du Cours Paul Arène qui n'aient participé à ce tournoi et dans une certaine Tricoterie subitement transformée, un petit jet d'eau nocturne venait murmurer dans un rond point d'allées bien sablées d'un petit jardin miniature. Avec tout celà, je n'ai rien dit des chars mirobolants du Corso, mais un autre a pris la peine de le faire un peu mieux que moi.

Mais savez-vous simplement que j'ai ressenti un coup au cœur car il y avait, ma parole, une Chaise à porteurs. Ce n'était pas celle de Mlle de Valavoire aux coussins fanés vieil ivoire et en guise de laquais en perruques et en livrées de cérémonie et en chapeaux tricornes, c'étaient pour le moins 4 porteurs et 4 solides gaillards, musclés et bronzés qui les remplaçaient, suivis d'un « Pousse-Pousse » Tonkinois, et surtout de cette jolie voiturette enrubannée de myosotis les plus frais : En route pour le pays des rêves et pour celui des Fées.

Ah ! l'on s'en souviendra ! L'on en reparlera de ce défilé fleuri du Lundi de Pentecôte et à 100 lieues à la ronde et que dis-je, jusque au bout de la terre et jusqu'au pays du gaucho qui jette le lasso. Il nous est « lancé » ce Corso ! Nice, ton carnaval n'est plus que Camelotte, et c'est notre Corso, vraiment, qui te dégote ! Le Quadrille et le Corso de Sisteron !... Qué mon bon ! Qué mon bon !...

Hippolyte SUQUET.

***

Malgré ses plaies béantes, malgré la pénible situation matérielle et morale dans laquelle elle se débat, notre petite ville a su réagir à l'occasion des Fêtes de Pentecôte qui est, comme on le sait, le vocable sous lequel elle célèbre sa fête patronale. Les trois journées prescrites à cet effet furent trois journées de gaieté et d'allégresse passées dans la correction, l'entente la plus parfaite et sous un soleil resplendissant.

Annoncée Samedi soir par une brillante retraite aux flambeaux et un concert artistement exécuté par la musique de Laragne, la population s'égayait vers le cours du Collège et le champ de foire où se dressaient de nombreuses attractions.

Dimanche matin, la salve de 101 coups de canon surprenait au lit les citadins. Cette salve annonçait l'aube d'une belle journée faite d'amusements et de sports puisque un tournoi de sixte comprenant plusieurs sociétés sportives des Hautes et Basses-Alpes se déroulait sur le stade municipal devant un nombreux public. Les parties furent chaudement disputées, mais la finale attribuait à l'équipe de Gap, en fin de match, six médailles offertes par le « Provençal ». Les bals qui suivirent ne chomèrent pas. La jeunesse des pays voisins et celle de Sisteron y participèrent avec entrain jusqu'à une heure avancée de la nuit. Mais la journée cruciale et la plus chargée fut celle de Lundi dans laquelle allait se dérouler le splendide Corso fleuri si impatiemment attendu du public que l'on peut évaluer à 10.000 personnes. Puis le grand Concert Musical par la musique de l'air de la 4e région d'Aix, qui devait avoir lieu dans la cour de la Pouponnière.

Le matin donc de ce Lundi ensoleillé, la musique de l'air donnait, vers 11 heures devant la Mairie, une aubade aux autorités municipales. Ce fut un avant goût du Concert qu'elle devait donner plus tard. Vint ensuite l'inauguration de l'Avenue de la Gare qui, désormais, s'appellera Avenue de la Libération pour l'histoire. Un discours y fut prononcé par M. Paret, maire, rappelant que c'est par cette avenue que les alliés traversèrent les Alpes pour se rendre en Italie ou sur le front de l'Est, libérant sur leur passage les villes occupées par l'ennemi héréditaire. Une vibrante « Marseillaise » clôtura cette cérémonie patriotique.

Mais le clou de cette mémorable journée fut le Grand Corso auquel prirent part de grands chars, des chars moyens, des voiturettes et des groupes pédestres. Disons de suite que ce Corso fut merveilleux d'organisation, d'un décorum sans égal et d'une finesse artistique que n'auraient pas renié les corsos de Cannes et d'Aix. Partis du rond-point de la Gare, chars, voiturettes et groupes formaient une chaine grandiose dont chaque maillon en rehaussait l'éclat. En tête venait l'excellente musique de l'air, puis intercallée, venait celle de Laragne, jouant toutes deux des allégro de circonstance. Après avoir fait le tour de ville, eut lieu le défilé devant le jury placé sous les platanes devant la poste. Là, chaque numéro du Corso faisait connaitre le caractère symbolique qu'ils s'étaient donnés les prix furent distribués en toute indépendance et selon le mérite du char ou du groupe, puis ce fut la dislocation parmi les applaudissements, les félicitations et les éclats joyeux d'une foule enthousiasmée.

Vers 18 heures, le public se portait alors vers la cour de la Pouponnière où la Musique Militaire exécutait un programme des mieux composé sous la baguette du maestro Diederich. Des applaudissements frénétiques saluèrent cette exécution à laquelle le public n'était pas habitué.

Le soir les bals furent, comme leurs devanciers, très animés et suivis par une multitude de danseurs et danseuses qui se livrèrent à des ébats chorégraphiques jusqu'au jour.

Le Concours de Boules de Mardi réunissait 26 équipes qui se disputèrent les prix devant une assistance aussi nombreuse qu'intéressée aux parties qui mettaient en présence les meilleurs boulistes du département et de la localité.

Enfin pour nous résumer, maintenant que les lampions sont éteints et que l'éclat des cuivres s'est tu, disons que le Comité des Fêtes, à la tête duquel est placé M. Paul Michel, a été à la hauteur de la mission que lui avait confié ses compatriotes dans une précédente réunion. Il a réussi dans ses pénibles fonctions et a droit à toutes nos félicitations. Les membres du Comité qui le secondaient dans ses fonctions ont droit également à la reconnaissance du public et des félicitations unanimes dont nous nous faisons l'écho, vont à tous ceux qui du haut en bas du Comité se sont dépensés pour la bonne préparation et la bonne réussite de nos fêtes qui feront date dans les annales de Pentecôte, et qui redonnèrent à notre Ville un air de renaissance et son prestige d'autrefois. Ce fut parfait, correct et très beau. Souhaitons que l'année 1948 retrouve, à l'organisation de ces fêtes, le même dévouement et le même esprit que chez ceux qui ont eu à cœur de préparer celles de cette année.

Nous publions ci-dessous le résultat des prix distribués au Corso, des matches, des concours de boules.

***

GAP remporte le Tournoi de Sixte de Sisteron placé sous le patronage du « Provençal »

Par un temps splendide et devant un millier de spectateurs s'est déroulé ce tournoi limité à 8 équipes.

1er tour : Oraison bat Sisteron par 3 à 1 ; Manosque bat les Mées par 4 à 1 ; Sisteron B bat Malijai par 3 à 2 ; Gap bat St-Auban par forfait.

Demi-finale : Gap bat Sisteron B par 3 à 0 ; Oraison bat Manosque par 2 à 0.

Finale des perdants : Manosque bat Sisteron B par 9 à 2 et remporte la coupe du Sisteron-Vélo.

Finale des gagnants : Gap bat Oraison par 2 à 1.

Gap gagne le Challenge et les six médailles offerts par le « Provençal.

Oraison gagne la coupe offerte par « Le Provençal »

***

Ci-dessous le palmarès du Corso :

Grands Chars : prix d'honneur, félicitations du jury : « Le Marché Persan » ; prix d'excellence : « Joyeux Moulin » ; 1er prix : « Lou vin de Sisteroun » ; 2e prix : « La Clé de la Provence ».

Chars : prix d'excellence : « Au Pays de Canteperdrix » ; prix d'honneur : « Vive le Sport » ; 1er prix ex-œquo : « Camp d'éclaireurs » et « Ouverture de la Pêche ».

Petits chars : prix d'honneur : «Le Canon pacifique », très remarqué, félicitations du jury et « La Couvée », également très remarqué ; 1er prix : « La Clé des Songes », très remarqué ; 2e prix : « La France au travail ». Ce char fut présenté par la jeunesse de la commune de Salignac.

Voiturettes : grand prix d'honneur « En route pour le pays des fées » ; 1er prix : « Pousse-Pousse et V 2 » ; 2e prix : « Le fruit du jour » ; 3e prix : « Le pinard de Sisteron ».

Groupes: prix d'excellence: «Chaise à porteurs » ; 1er prix : « Baptême 1900 » très remarqué en raison des travestis qui rappelaient de façon exacte cette époque ; 2e prix : «Chevaux frus », lesquels divertirent la foule par les élucubrations équestres ; 3e prix : « Service d'ordre ».

***

Voici les résultats des concours de boules : A la longue : 1er prix : Bouscarle, Laugier et Pleindoux de Forcalquier ; 2e prix : Lignotte, Roux et Lombard, de Veynes ; 3e prix : Brun frères et Girard, Sisteron-Pertuis ; 4e prix : Vial, Chastillon et Magaud, Sisteron-Vaumeilh.

Pétanque : 1er prix : Richaud L., Richaud G. et Chabaud de Sisteron ; 2e prix : Bonnet G., Castro et Siard,

© VILLE DE SISTERON

de Sisteron ; 3e prix : Paulet, Chaix et Martin, de Laragne.

∴

Liste des Chars, Voiturettes et Groupes dans l'ordre du Corso

Chaise à porteurs et sa suite (M. Miletto) — Un très coquet ensemble un petit prince porté dans une chaise toute fleurie, par quatre beaux nègres, et accompagné par sa cour.

La Clé de la Provence (char du Comité) — La reproduction de la Porte du Dauphiné. Devant le portique, côté Provence, se tenaient des petites fillettes en costume provençal, et Dauphinois. Côté Dauphiné, le « Baby-Jazz Sisteronnais » jouait des airs de circonstance. Sur le tout se tenait une énorme clef.

Pousse-Pousse Chinois (Mme Joseph Cabanès) — Un chinois, tout de soie vêtu avec, dans son pousse-pousse, une élégante petite chinoise.

En route pour le Pays des Fées (Marcel Richaud, Aubry) — Sur une auto se tenait un grand cygne de fleurs naturelles avec, dans ses ailes, quatre petits enfants.

Le Vin de Sisteron (char du Quadrille Sisteronnais) — Une grande treille, avec de belles grappes, devant un cabanon et tous les danseurs du Quadrille chantaient « Lou vin de Sisteroun » avec l'accompagnement en musique de « La Fanfare du Boumas ».

Fruit du jour (Paul Michel) — Un petit jardinier avec un petit âne attelé à une voiturette sur laquelle reposait un énorme fruit « La Poire ».

Ouverture de la Pêche (char fabriqué par la subdivision des Sapeurs-Pompiers) — Un magnifique fruit « La Pêche » qui s'ouvrait et tout le tour, une quantité de pêcheurs à la ligne et, bien entendu, une maison avec son feu de cheminée.

Le V 2 ou départ pour le lune (Castro-Blavoyer) — Un énorme V 2 sur roulettes avec deux petits aviateurs.

Le Camp des Eclaireurs (char des Eclaireurs de France) — Un découvert dans le bois avec tout le matériel pour le camping.

Les Chevaux frus (groupe Latil, Torréano, Thunin, Coutton, etc...) — Des chevaux fous.

Le Canon Pacifique (garage Baret et Decaroli) — Voiturette représentant un tank tout fleuri, aux couleurs nationales, avec son canon crachant des confetti.

Vive le Sport (char de la Société Sportive Sisteron-Vélo) — Tout le tour du char, les écussons de la Société, sur le devant, présentation de toutes les coupes gagnées, au milieu un petit garçon jouant au baskett-ball et sur le plateau un terrain de foot-ball avec joueurs (en miniature).

Le Marché Persan (char des Commerçants de la rue Droite) — Un palais oriental devant lequel se tenaient des Odalisques qui faisaient les danses du pays, tandis que des sidis vendaient les tapis d'orient, sans oublier les charmeurs de serpents.

Service d'ordre (M. Duperry) — Deux énormes bottes assurant le service d'ordre.

Au Pays de Canteperdrix (Michel-Maffren) — Une belle ruche entourée de petites filles habillées en abeilles au milieu des fleurs. Ce char était tiré par deux superbes chevaux.

La Couvée (char Dagnan-Bonnet) — Dans un grand panier fleuri se tenait la mère poule entourée de ses petits poussins à peine éclos.

La Clef des Songes (char des commerçants de la Cité Paul Arène) — Un char entièrement fleuri, avec un grand coffret dans lequel se tenait la reine de Sisteron et ses deux demoiselles d'honneur.

Le Pinard de Sisteron (Voiturette M. Fabianni) — En buvant le vin de Sisteron, il monte à la tête. (Ce qui n'est pas le cas pour l'instant).

La France au Travail — Ce char venu de la commune de Salignac et confectionné par la jeunesse, représentait le paysan, le forgeron, le maçon, etc...

Joyeux Moulin (char des commerçants de la rue Saunerie) — Un moulin à vent, avec son meunier, devant lequel dansaient des enfants, au son de la musique.

Baptême 1900 (groupe de jeunes ménages de la rue Saunerie) — Un beau poupon, dans une haute voiture accompagné de tous les invités.

∴

Concours de Vitrines. — Le Comité des Fêtes avait demandé aux commerçants Sisteronnais de présenter, pendant la durée des fêtes, des vitrines attrayantes. Presque tous ont répondu à cet appel et malgré les difficultés du moment, on pu faire croire que nous vivions encore dans une époque prospère.

Le Comité des Fêtes reconnaissant passera chez les commerçants pour remettre les prix qui leur ont été décernés.

∴

Remerciements. — Le Comité permanent des Fêtes remercie amicalement toutes les personnes qui, de loin ou de près, ont contribué à la pleine réussite des Fêtes de Pentecôte sans oublier particulièrement la jeunesse Sisteronnaise de l'aide qu'elle a apportée lors des diverses manifestations.

Chronique Locale et Régionale

PROBITE. — Ces jours-ci Mme Merckling, réfugiée d'Alsace-Lorraine, dans notre commune depuis le début de la guerre trouvait une montre-bracelet de dame, en or. L'ayant signalé à la Mairie, la propriétaire a pu retrouver son bien avec joie.

Nos sincères félicitations à Mme Merckling pour son acte de probité.

A VENDRE :

en totalité ou partie, rue Saunerie, immeuble libre, 3 étages, avec magasin et deux écuries.

Ecrire à M. COLOMBON Henri à SAINT-AUBAN (Basses-Alpes).

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les bons du Bureau de Bienfaisance seront distribués au Secrétariat de la Mairie Lundi 2, Mardi 3 et Mercredi 4 Juin 1947.

ON DEMANDE :

une Femme de Chambre-Serveuse pour hôtel, même débutante, pour l'Isère. Bons gages.

S'adresser au Bureau du Journal.

BLEUS DE TRAVAIL. — Des bons de bleus de travail seront délivrés du 2 au 7 Juin aux ayants-droit sur présentation de leur carte textile. Toutefois le nombre de bons étant limité, seuls les cas présentant une certaine urgence seront satisfaits.

REGIMES ET SURALIMENTATIONS. — Les tickets supplémentaires pour régimes et suralimentations du mois de Juin seront remis aux ayants-droit dans les conditions habituelles Lundi 2, Mardi 3 et Mercredi 4 Juin 1947.

BONS DE CHAUSSURES. — La liste des bénéficiaires de bons de chaussures « Usage Travail » et « Sandalettes » pour le mois de Mai sera affichée dans le hall de la Mairie, Lundi 2 Juin. La distribution commencera aussitôt et se poursuivra jusqu'au Samedi 7 Juin, date à laquelle les bons non retirés seront reportés sur le contingent du mois suivant.

Egalement du 2 au 7 Juin seront servis les bons de chaussures « usage-Ville » anniversaire des consommateurs nés en Mai ou Juin sur simple présentation de la carte textile.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

SPORTS

SISTERON-VELO

Dimanche, sur le Stade Municipal, se jouera la finale du Trophée des Alpes, entre les équipes du Club Athlétique Dignois et l'Union Sportive de Riez.

Tous les sportifs se donneront rendez-vous à 16 heures, sur le Stade Municipal de Sisteron.

PEDALE SISTERONNAISE

C'est avec plaisir que nous avons appris la belle performance effectuée par le jeune Badet, âgé de 16 ans, dans le Grand Prix des jeunes le Dimanche de Pentecôte à Digne.

Que ce jeune coureur persévère et d'ici quelques années nous aurons peut-être un vrai champion Sisteronnais.

∴

Le coureur Morénas Raymond, de la P. S. est requalifié à ce jour.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.
Docteur André.

C. G. A. — Essence roulage : La liste des bénéficiaires du mois de Mai est affichée dans le hall de la Mairie. Prière de retirer les bons au plus tôt.

Essence travaux des champs : Il est rappelé aux cultivateurs désirant obtenir de l'essence pour travaux des champs (labours, moissons, battages particuliers) qu'ils doivent faire leur demande écrite sans retard au secrétaire de la C. G. A. (contingent du trimestre Juin-Juillet-Août).

Tombola de la C. G. A. — La liste des numéros gagnants, déjà publiée dans la presse est affichée dans le hall de la Mairie. Les gagnants devront retirer leurs lots au plus tôt auprès du secrétaire en présentant le billet.

BLANCHISSERIE MODERNE
Teinturerie — Dégraissage
Travail rapide et soigné
par professionnel
LIVRAISON SOUS HUITAINE
S'adresser :
Chapellerie-Chemiserie TORREANO
Rue Droite — SISTERON

DON. — M. Marius Imbert, propriétaire à Aubignosc, vient de verser la somme de 300 francs pour le monument du Docteur Robert, à la suite d'un arrangement gagné en sa faveur.

Pour rechercher l'eau
Pour creuser les puits
Pour creuser les galeries
une seule adresse
Louis MEYSSONNIER
puisatier
La Baume — SISTERON
Prix raisonnables — Travail rapide

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de Mlle Jourdan Juliette, domiciliée à Sisteron avec M. Plauchud Gustave, employé S. N. C. F. à Marseille, il a été versé la somme de 1.500 francs à répartir comme suit : 500 francs pour le monument aux victimes du devoir à Castel-Bevons, 500 francs pour les Sapeurs-Pompiers, 500 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice.

Nos remerciements et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Spectacles de la Semaine :

CASINO-CINEMA
Actualités Documentaire
MA FEMME EST UNE SORCIERE

VARIETES-CINEMA
Actualités Documentaire
UNE FAUSSE ALERTE

Pour le tirage de vos photos
DROGUERIE
paul bernard
63, Rue Droite — SISTERON

AVIS DE LA MAIRIE. — Les personnes désignées ci-dessous sont priées de se présenter au Secrétariat de la Mairie pour affaires les concernant : Gervais Aubin, Chauvin Oscar, Richaud Philogène, Amieux Hippolyte, Bonfort Henri, Borel Duval, Reynier-Montlaux Fernand.

A VENDRE :

Parcelle de terrain et bois, cabanon et fontaine, quartier de l'Hubac.

S'adresser à M. EYSSERIC Henri 1, rue Bon Hôtel, GAP.

BENEFICIAIRES D'ESSENCE. — Les bénéficiaires des 20 et 10 litres d'essence sont priés de retirer leurs bons au Secrétariat de la Mairie, dans le plus bref délai, munis des pièces habituelles.

AVIS

Madame AUTRAN, Les Combes, fait connaitre qu'elle ne prend aucune responsabilité des dettes que contracte son mari.

ENTREPRISE GENERALE
D'ELECTRICITE
Vente — Installations — Réparations
C. FIASTRE — SISTERON
Exposition et Vente : 22, rue Saunerie
Entrepôts et Ateliers :
Route de Marseille
Cuisinières - Réchauds - Radiateurs
Chauffe-Eau — Frigidaire
Agences Thomson, Sholtés, C.R.E.
Electro Pompes GUINARD
Lustrerie — Lampes Fantaisies
T. S. F.
Installation Ordinaire et de Luxe
Ville et Campagne

ETAT-CIVIL

du 23 au 30 Mai 1947

Naissances : Jean Louis Marie Victor Taranger. — Maryse Denise Marie Brémond. — Bernard Louis Edouard Sghirla. — Viviane Annie Marcelle Briançon. — Marie Thérèse Lucienne Gamonet. — Maryse Yolande Martel. — Janine Juliette Touche. (Avenue de la Libération).

Mariage : Gustave Jules Duval Plauchud, employé S.N.C.F., domicilié à Marseille et Juliette Emma Jourdan, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Auguste Victor Esclangon 81 ans, avenue de la Libération.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le vingt huit Mai mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le trente Mai mil neuf cent quarante sept, folio 65, case 341,

Monsieur Pierre Marius CASTRO, boulanger, et Madame Andrée Augusta Eugénie JEAN, son épouse demeurant ensemble à SISTERON

Ont vendu à Monsieur Justin CHARPIER, boulanger, demeurant à ALTHEN-LES-PALUDS (Vaucluse) et à Monsieur Alfred ROUX garagiste, demeurant à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (Vaucluse) acquéreurs conjoints et solidaires à concurrence des six dixièmes pour Monsieur CHARPIER et des quatre dixièmes complémentaires pour Monsieur Alfred ROUX, le fonds de commerce de

BOULANGERIE

sis et exploité à SISTERON, place de l'Horloge.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au vingtième jour après la seconde publication à SISTERON en l'étude de Me BUES notaire.

Pour Première Insertion,
BUES, NOTAIRE.

ARBORICULTEURS ! !

Vous avez traité soigneusement vos arbres en hiver ! Ne vous laissez pas attendrir par une belle floraison prometteuse ! Les insectes veillent. Il vous reste à effectuer dès la chute des pétales sur **VOS ARBRES A FRUITS A PEPINS** le premier traitement contre le ver du fruit. En toute confiance consultez la Société « **Les Emballages de la Durance** » qui vous fournira tous les renseignements nécessaires pour vous aider à obtenir des fruits qui se vendront bien.

Voyez nos produits à base d'arsenic et comparez nos prix.

« **Les Emballages de la Durance** »
La Cazette à SISTERON — Tél. 15

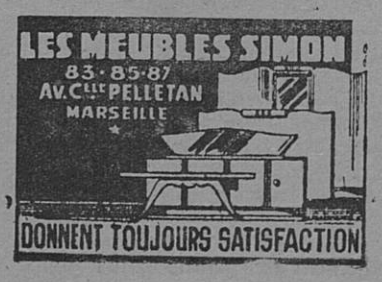

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

AVIS DE GERANCE

Suivant acte aux minutes de Me BUES, notaire à SISTERON, du vingt huit Mai mil neuf cent quarante sept, enregistré, Monsieur Justin CHARPIER, boulanger, demeurant à ALTHEN-les-PALUDS (Vaucluse) et Monsieur Alfred ROUX, garagiste, demeurant à Ste-CECILE-les-VIGNES (Vaucluse) ont donné à bail pour une année renouvelable par tacite reconduction à défaut de résiliation sur préavis donné trois mois à l'avance

A Monsieur Marcel ALLAIS, boulanger et à Madame Yvonne HENRY, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, le fonds de commerce de

BOULANGERIE

sis et exploité à SISTERON, place de l'Horloge.

Le présent avis a pour but d'informer les tiers que les époux ALLAIS-HENRY exploiteront le fonds de commerce sus-désigné, à compter du premier Juin mil neuf cent quarante sept, sous leur responsabilité exclusive, à titre de gérants libres, sans qu'aucun recours ne puisse être utilement exercé contre Messieurs CHARPIER et ROUX, propriétaires indivis du dit fonds.

BUES, NOTAIRE.

Porcs 2.980 fr. fco port emb. 16 kg BEL ASSIER Lot

Société à Responsabilité Limitée
« ALPES ET PROVENCE »

Modifications de Statuts

Suivant acte sous seing privé en date à VAUMEILH du trente Mars mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le trente Avril mil neuf cent quarante sept, folio 43, case 223,

Les associés de la Société à responsabilité limitée « ALPES et PROVENCE » formée au capital de Quatre Cents Mille Francs, dont le siège social est à VAUMEILH, quartier du Plan, ont décidé d'apporter les modifications suivantes aux statuts de ladite Société.

1° — Le siège social est transféré à CAVAILLON (Vaucluse), 6, Avenue Berthelot, la succursale de VAUMEILH est supprimée.

2° — Le capital est fixé à Deux Cents Mille Francs, par diminution de l'actif social et est divisé en quatre cents parts de Cinq Cents Francs chacune.

3° — La société est administrée par un gérant pris parmi les associés. Monsieur Jean CLARIOND a été nommé gérant pour la durée de la Société.

Il a seul la signature sociale. Il n'en peut faire usage que pour les besoins de la Société. Il a pour la gestion de la Société les pouvoirs les plus étendus conformément à la loi.

4° — A l'expiration de la Société ou en cas de dissolution anticipée la liquidation sera faite par le gérant en exercice.

Deux originaux dudit acte ont été déposés le dix sept Mai mil neuf cent quarante sept au greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE.

Pour extrait et mention :
Le Gérant : J. CLARIOND.

Etude de Me CHARLES-ALFRED
Avocat-Avoué
4, Boulevard Thiers, DIGNE

EXTRAIT
d'un JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE le douze Mars mil neuf cent quarante sept, enregistré aujourd'hui définitif,

Entre Madame ALPHONSE Marie Joséphine, veuve ALLEGRE Julien, épouse en secondes noces REYNAUD Albert, demeurant et domiciliée à SISTERON, demanderesse ayant Me CHARLES-ALFRED pour avoué,

Il appert que le divorce a été prononcé aux torts et griefs exclusifs du mari, avec toutes ses conséquences légales.

Pour extrait certifié conforme.

DIGNE le vingt trois Mai mil neuf cent quarante sept.

Signé : CHARLES-ALFRED.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON